

## Plan climat

# bpi**france**

Webinaire

14 juin 2023

Avec le soutien de



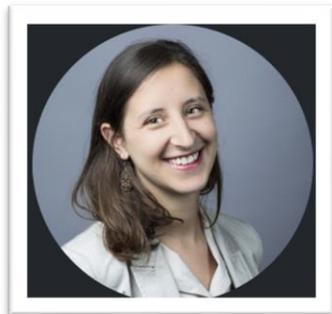
# LES DISPOSITIFS CLES DU PLAN CLIMAT

## 1. ACCOMPAGNEMENT

- DIAG DÉCARBON'ACTION
- DIAG ÉCOFLUX

## 2. FINANCEMENT

## 3. RECRUTEMENT



Alicia SOREL – Responsable Accompagnement des entreprises franciliennes  
[alicia.sorel@bpifrance.fr](mailto:alicia.sorel@bpifrance.fr) - 07 84 18 83 58



# **1. ACCOMPAGNEMENT**

# NOS 4 DIAGNOSTICS

\* Selon la taille de l'entreprise

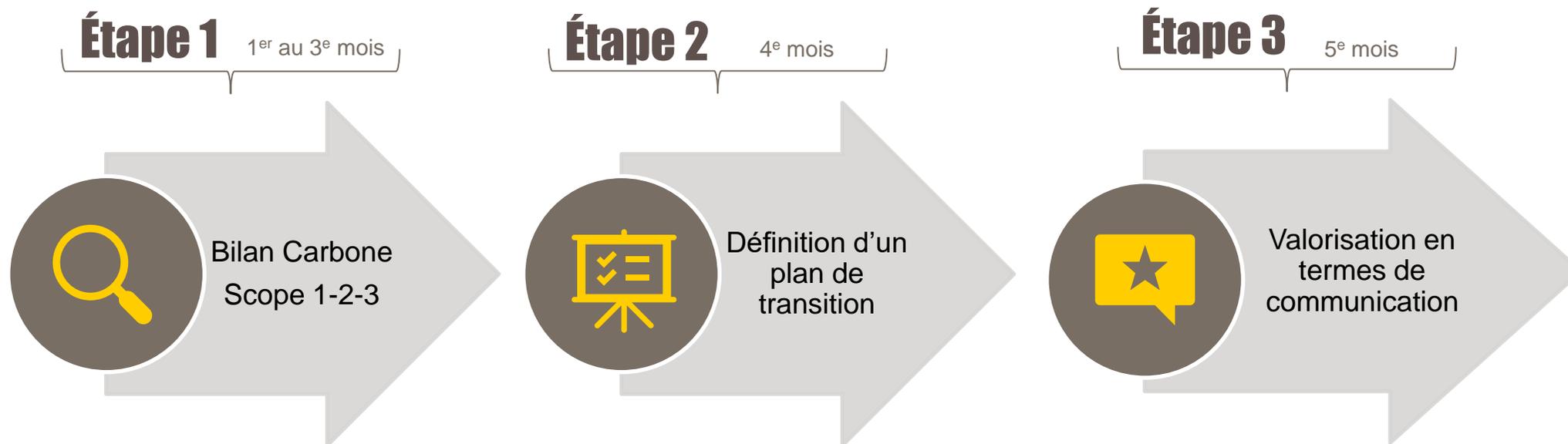
## Diag'Action Climat

	<b>DIAG ÉCO-FLUX</b> <small>ÉNERGIE • EAU • MATIÈRES • DÉCHETS</small>	<b>DIAG DÉCARBON'ACTION</b>	<b>DIAG PERF'IMMO</b>	<b>DIAG ÉCOCONCEPTION</b> <small>• PRODUIT • SERVICE • PROCÉDÉ</small>
<b>Objectif</b>	Réaliser des <b>économies en faisant la chasse aux gaspillages</b> (eau, énergie, matière, déchets)	Mesurer et réduire ses <b>émissions de gaz à effet de serre</b> pour <b>limiter son impact sur le climat</b>	Réduire les <b>consommations énergétiques d'usage des bâtiments tertiaires</b> (application du Décret Tertiaire)	Améliorer la <b>performance environnementale d'un produit ou service</b> via une évaluation environnementale
<b>Livrable</b>	Plan d'action chiffré ciblé court terme	Bilan GES et plan d'action de réduction, éléments de communication	Scénarios chiffrés de rénovation énergétique conforme au décret Tertiaire	Evaluation environnementale sous forme d'ACV, plan d'actions d'écoconception chiffré, formation des équipes à l'écoconception
<b>Périmètre de l'analyse</b>	Eau, énergie, déchets, matières premières et consommables	Toute l'activité de l'entreprise (déplacements des salariés, usage des sols, achats de services, ...)	Usage des bâtiments	Un produit, service ou procédé de l'entreprise
<b>Taille d'entreprises</b>	<b>PME, ETI. Par site de 20 à 250 salariés</b>	<b>TPE, PME et ETI de moins de 500 salariés qui n'ont jamais réalisé de bilan GES</b>	<b>PME, ETI, GE. Par site. Propriétaires ou crédit-preneurs</b>	<b>PME</b>
<b>Secteur d'activité</b>	Tout secteur qui génère des flux physiques ( <i>Tertiaire peu adapté</i> )	Tout secteur	Secteur tertiaire. Bâtiments à usage tertiaire ou mixte	Tout secteur
<b>Durée Charge</b>	1 an et demi 5 à 8 JH*	6 mois 12 JH	3 à 6 mois* Variable*	6 à 8 mois 18 JH
<b>Coût entreprise</b>	<b>Entre 2 000€ et 3 000€*</b>	<b>Entre 4 000€ et 6 000€*</b>	<b>Entre 3 000€ et 15 000€*</b>	<b>Entre 5400 et 7200 €*</b>
<b>BE / Consultant</b>	Réalisé par un Bureau d'études référencé Bpifrance	Réalisé par un Bureau d'études référencé Bpifrance	Réalisé par un Bureau d'études référencé Bpifrance	Réalisé par un Bureau d'études référencé Bpifrance
<b>Responsable offre</b>	Enora Kergoat <a href="mailto:diagecoflux@bpifrance.fr">diagecoflux@bpifrance.fr</a>	Romane Berlioz <a href="mailto:diagdecarbonaction@bpifrance.fr">diagdecarbonaction@bpifrance.fr</a>	Enora Kergoat <a href="mailto:diagperfimmo@bpifrance.fr">diagperfimmo@bpifrance.fr</a>	Romane Berlioz <a href="mailto:diagecoconception@bpifrance.fr">diagecoconception@bpifrance.fr</a>



**DIAG DÉCARBON'ACTION**

# Diag décarbon'action

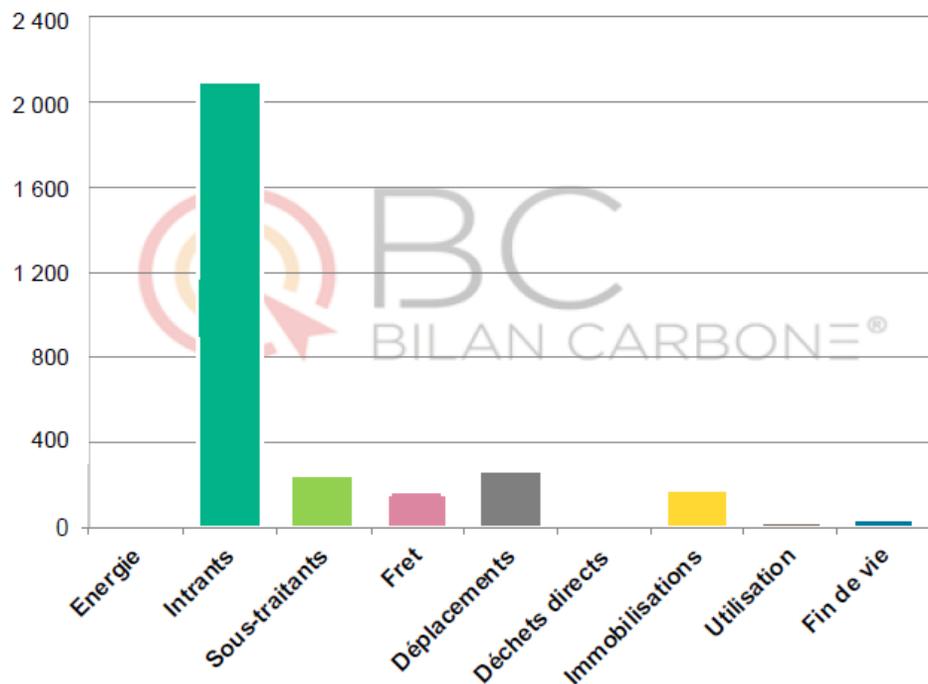


## Nos partenaires

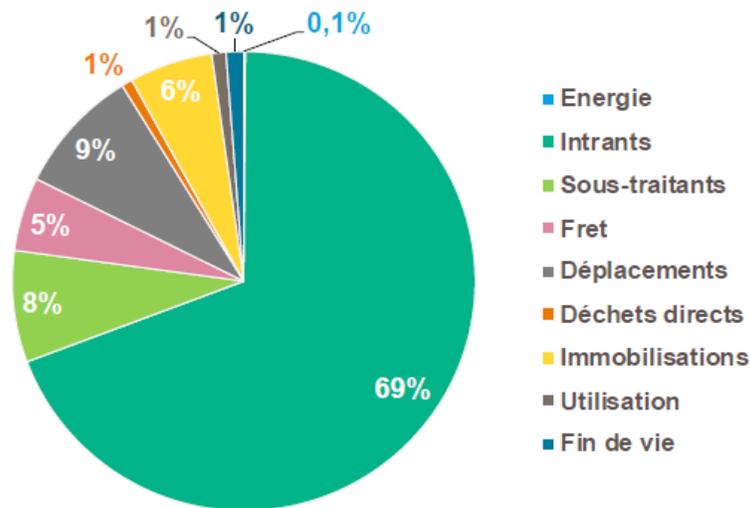


3 000 t CO<sub>2</sub>e sur l'année fiscale 2020-2021 (incertitude : 15%)

**BILAN CARBONE®**  
Emissions de GES par catégorie, en tCO<sub>2</sub>e



Bilan Carbone®  
Emissions de GES par catégorie, en %



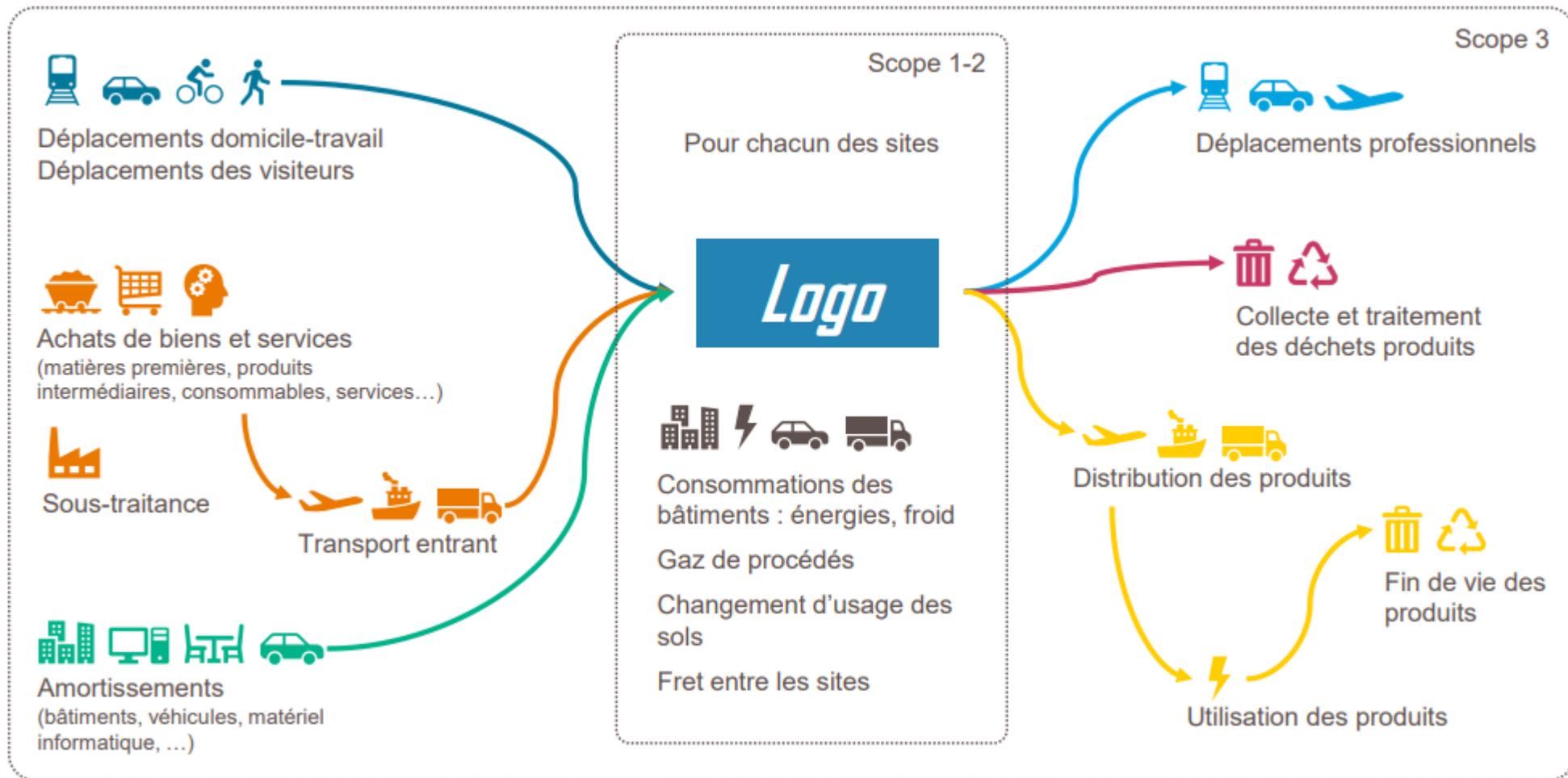
218

kg CO<sub>2</sub>e par k€ de CA

97

t CO<sub>2</sub>e par employé.e

## SCOPE 1-2-3



## PLAN D'ACTION : PERFORMANCE DES SOUS TRAITANTS

Action	Type d'action	Potentiel de réduction des GES poste	Potentiel de réduction des GES global	Popularité lors de l'atelier
<b>Sensibiliser / former les sous-traitants</b> aux enjeux du réchauffement climatique, au bilan GES et aux actions de l'entreprise	<i>Implication externe</i>	Indirect, mais structurant	Indirect, mais structurant	Forte
<b>Identifier les actions mises en place par les sous-traitants</b> , certaines données (énergie, déchets) et idées (force de proposition)	<i>Implication externe</i>	Indirect, mais structurant	Indirect, mais structurant	Forte
<b>Encourager la performance énergétique et développement des énergies renouvelables</b> sur les sites de production (ex. incitation financière)	<i>Implication externe</i>	Fort	Moyen	Faible
<b>Développer la mise en commun des matières non utilisées en production</b> (avec les concurrents par exemple)	<i>Opérationnelle</i>	Fort	Moyen	Moyenne

**FICHE ACTION : PERFORMANCE DES SOUS TRAITANTS**

Intitulé de l'action	
Sensibiliser / Former aux enjeux du réchauffement climatique	
Sous-étapes de l'action	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction de documents pour sensibiliser les fournisseurs</li> <li>• Supports de communication avec graphiques / données chiffrées</li> <li>• Outils de formation</li> <li>• Inciter les fournisseurs à se faire certifier en leur présentant des labels</li> </ul>	
Responsable(s)	Ressources (humaines et financières) à mobiliser
Responsables Achats et Partenaires	
Indicateur(s) de suivi	Objectif(s) à atteindre
Nombre de fournisseurs sensibilisés	100% des fournisseurs qui ont reçu le document

## PLAQUETTE DE COMMUNICATION

DIAG DÉCARBON'ACTION

### Résultats

2



C'est le Bilan GES de pour l'année civile 2020

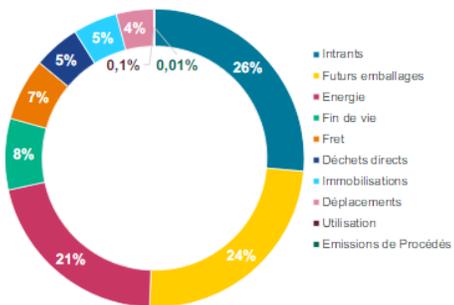
Ce qui est équivalent :

- aux émissions annuelles de 500 français ;
- à 400 tours de la Terre en avion ;
- à la combustion de 34 000 pleins de carburant de voiture.

### Indicateurs clés



### Répartition des émissions

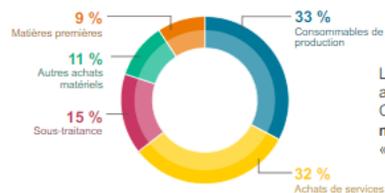


La répartition des émissions de est plutôt **atypique pour une industrie manufacturière**. En effet, la fabrication des matières premières est relativement peu présente dans le bilan (2%) du fait de la **faible concentration** de ces dernières dans les produits finaux. Ainsi, la performance opérationnelle du site industriel, les achats d'emballages et la performance énergétique sont des enjeux clés.

### Analyses

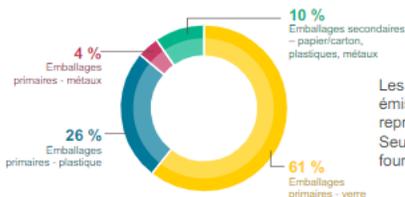
3

#### 1<sup>er</sup> poste d'émissions : Intrants (26%)



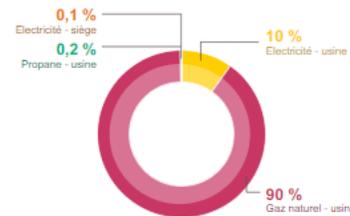
Le poste des intrants est le premier contributeur au Bilan GES de . Celui-ci contient une **faible part liée aux matières premières** car les produits sont peu « concentrés ».

#### 2<sup>ème</sup> poste d'émissions : Emballages (24%)



Les emballages primaires représentent 90% des émissions. C'est la **fabrication du verre** qui représente la majorité (61%) des émissions. Seulement 6 références (provenant de 3 fournisseurs) représentent 76% des émissions.

#### 3<sup>ème</sup> poste d'émissions : Energie (21%)



4,9 GWh de Gaz Naturel et 1,8 GWh d'électricité sont consommés à l'usine en 2020. L'activité de est très **dépendante des consommations énergétiques** qui sont nécessaires au processus de fabrication.

### Pistes d'actions

4



C'est l'objectif de réduction en intensité des émissions de GES que s'est fixé pour 2030 par rapport à 2020.

THÉMATIQUES	PRINCIPALES ACTIONS ENVISAGÉES
PILOTAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir un <b>e pilote</b> et le faire former à la comptabilité carbone</li> <li>• Sélectionner les <b>actions</b> à mettre en œuvre en <b>priorité</b></li> <li>• Identifier les <b>ressources</b> nécessaires pour chaque action</li> <li>• Suivre les actions sélectionnées par des <b>indicateurs spécifiques</b></li> </ul>
PERFORMANCE OPERATIONNELLE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction des <b>quantités d'eau</b> traitées et perdues</li> <li>• <b>Recyclage</b> interne du <b>Polypropylène</b> pour certaines utilisations</li> <li>• <b>Recyclage</b> au maximum des <b>déchets de production</b> et du personnel</li> </ul>
ENERGIE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire le régime de la <b>centrale de traitement d'air</b> hors production</li> <li>• Récupérer les <b>calories perdues</b> (transferts froid/chaud)</li> <li>• Produire de l'<b>énergie renouvelable</b> sur site</li> </ul>
EMBALLAGES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier le remplacement des matériaux pétro-sourcés par du <b>bio-sourcé</b></li> <li>• Limiter le <b>suremballage</b> des stupéfiants</li> <li>• Augmenter le volume des <b>vracons</b></li> </ul>
LOGISTIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Optimiser</b> le nombre de <b>commandes</b> (planifier et cadencer)</li> <li>• <b>Stockage adapté</b> au besoin pour réduire le <b>FRET</b> de débord</li> <li>• Faire appel à des fournisseurs au <b>plus proche des ressources</b></li> </ul>
DEPLACEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser le <b>covoiturage</b></li> <li>• Systématiser / Favoriser le <b>télétravail</b></li> <li>• Passage au <b>travail en 4/5</b></li> </ul>

## Bénéficiaires

- PME
- Petite ETI

## Modalités financières

- Tarif < 250 ETP par siren : 4 000€ HT (*sur un total de 10 000€ hors subvention*)
- Tarif 250 à 499 ETP par siren : 6 000€ HT (*sur un total de 10 000€ hors subvention*)

## Critères d'éligibilité

- >= 1 an
- Entre 1 et 499 ETP par SIREN\*
- Tous secteurs d'activité
- N'ayant jamais réalisé de bilan GES
- Non soumis à la réglementation BEGES (art. L229-25)
- Exclusion des « entreprises en difficulté » au sens de la réglementation européenne

## Mise en place

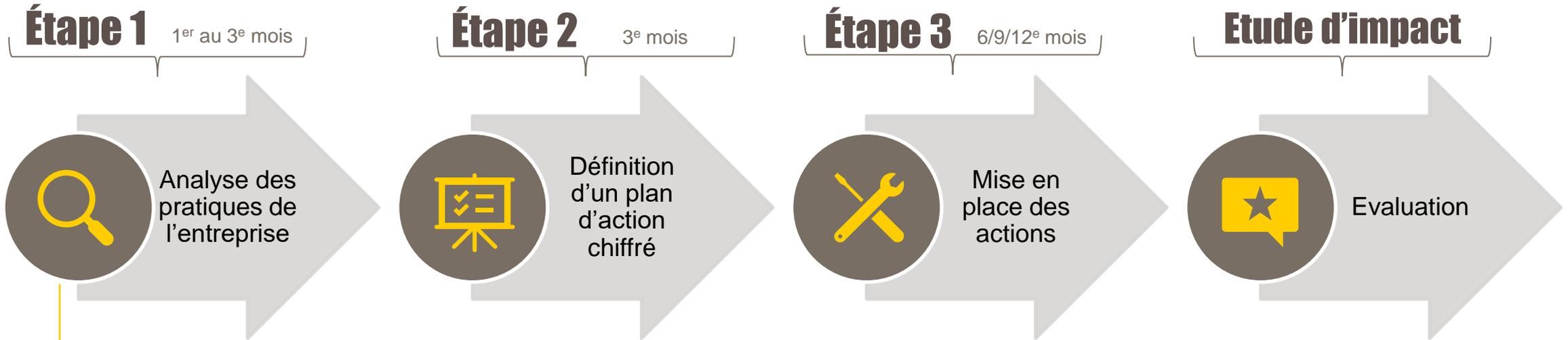
- Dépôt de la demande en ligne : <http://diagdecarbonaction.bpifrance.fr/>
- 12 jours homme de mission
- Documents demandés :
  - RIB
  - Pièce d'identité du représentant légal signataire du contrat
  - Dernière liasse fiscale de la société contractuelle



**DIAG** **ÉCO • FLUX**

• ÉNERGIE • EAU • MATIÈRES • DÉCHETS

# Diag éco-flux



Evaluation de votre consommation sur  
4 flux :

**ENERGIE – EAU –  
MATIERE - DECHETS**

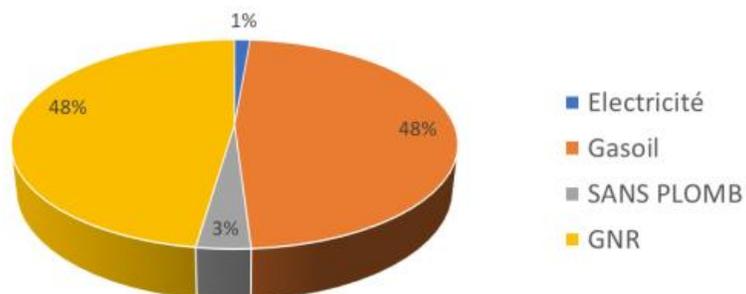
Partenariat :



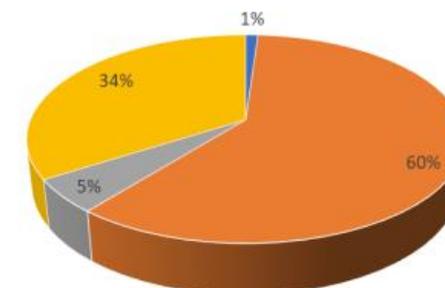
## ENERGIE

### Synthèse Energie

Répartition de la consommation énergétique (en kWh)



Répartition de la facture énergétique (en € HTVA)



2021	Electricité	Gasoil	SANS PLOMB	GNR	TOTAL
Consommation (kWh)	13 211,0 kWh	469 566,4 kWh	32 488,7 kWh	469 804,6 kWh	<b>985 070,6 kWh</b>
Coût facture (€ HTVA)	€ 1 206,88	€ 66 308,82	€ 5 740,99	€ 37 795,57	€ <b>111 052,26</b>
Prix unitaire (€ HTVA/kWh)	0,09 €/kWh	0,14 €/kWh	0,18 €/kWh	0,08 €/kWh	<b>0,11 €/kWh</b>

## Étape 2 – Recommandations

### PRECONISATIONS ENERGIE & EAU

Énergie

Eau

Piste	Investissement	Subvention	Gain/an	ROI
Adapter les puissances souscrites	0	/	0,4 k€	Immédiat
Extinction de la VMC la nuit	0,2 k€ (horloge)	/	3,4 k€	< 1 mois
Réduction du temps allumage éclairage extérieur la nuit	0,5 k€ (5 détecteurs)	/	1,6 k€	3,8 mois
Réduction de la température de la piscine	0	/	3 k€	Immédiat
Installation d'une borne de rechargement de véhicules électriques	3 k€	2,4 k€	Image	Quasi-immédiat
Installation de robinetteries économes en eau	1 k€ avec pose	/	2,4 k€	5 mois
Sensibilisation des clients à réduire les gaspillages d'eau	Faible	/	Image / impact environnemental	Rapide
Mettre en place un compteur d'eau par étage	3 k€	/	1,5 k€	2 ans
Calorifuger les points singuliers du réseau d'eau	0,8 k€	0,15 k€	0,7 k€	11 mois

# Étape 2 – Recommandations

## ENERGIE

### Porte bâtiment Gutenberg, accès SEDEPA

Dans le bâtiment Gutenberg au niveau l'accès SEDEPA - où se fait les chargements / déchargements de camion - il n'y qu'une porte en acier lourde et difficilement manipulable. Cette porte reste donc ouverte plusieurs heures lorsqu'un camion vient livrer pour permettre au cariste de faire les A/R entre le camion et les racks de stockage. En hiver, cela revient à chauffer l'extérieur.

Nous proposons d'ajouter une porte à enroulement rapide avec détecteur de mouvement automatique. Elle se lèverait automatiquement en quelques secondes lorsqu'un chariot se présente devant et se refermerait peu de temps après.



Cela permet de limiter les pertes, notamment via le renouvellement de l'air.

Piste	Investissement	Subvention (CEE)	Gain physique	Gain/an	ROI
Installer une porte à enroulement rapide	4 000 €	-	31 500 kWh	1 500 €	2,7 ans

Hypothèses de calcul : Porte de 16m2, ouverte 4h / jour, 20 jours / an (période de chauffe)

## PISTES DECHETS & PERTES

	Piste	Investissement	Gain/an	ROI
Déchets	Installation de poubelles de tri dans les chambres	3,7 k€	Gain image et anticipation	AC
	Réduction du suremballage plastique et amélioration de la consignation	AC	0,25 k€	AC
Matières	Réduction de la consommation de consommables hygiéniques	3 k€	2 k€	8 mois
	Réutiliser ou recharger les bouteilles de savon	Aucun	AC	Immédiat
	<b>TOTAL</b>	<b>6,7 k€</b>	<b>3 k€</b>	<b>2,5 ans</b>

# Étape 2 – Recommandations

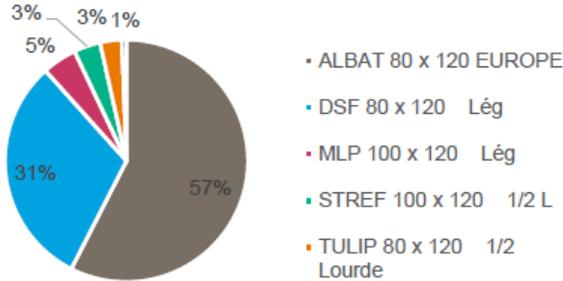
## DECHETS

### Palettes hors standard : Travailler avec les fournisseurs

Suite aux livraisons des fournisseurs, vous générez près de 20 tonnes de déchets de palettes par an de 6 formats différents. Il est difficile de vous les faire racheter puisque leurs dimensions ne correspondent pas aux exigences de rachat du prestataire déchets de palettes.

Toutefois, suite à l'analyse du fichier de suivi des palettes, on considère que le prestataire DSF, qui vous livre en palettes de format hors standard 80 x 120 légères, représente 31% de votre gisement de palettes.

Répartition des tonnages par typologie de palettes



Action	Gain
Négocier avec le fournisseur le changement de type de palettes en format EUROPE pour assurer leur rachat par le prestataire déchets	1 755 €
Négocier la reprise des palettes par le fournisseur pour réutilisation lors des prochaines livraisons	702 €

Piste	Investissement	Gain	ROI
Palettes hors standard : Travailler avec les fournisseurs	Aucun	1,8 k€	Immédiat

# ÉTAPE 3

**Soutien au déploiement du plan d'actions**

**1 réunion de suivi / trimestre**



# ÉTAPE 4

## Etude d'impact

**Permettant de préciser si les actions ont permis :**

1. De réduire la consommation en énergie + eau + matière + déchet
2. De réduire les charges d'exploitation



+ 1000 Diags réalisés

# RESULTATS

200 €

HT / an / salarié  
d'économie réalisée en  
moyenne

**-17%** de consommation en **énergie**

**-24%** de consommation d'**eau**

**-16%** de production de **déchets**

**-7%** de consommation de **matière**

# Modalités d'obtention

## Bénéficiaires

- PE
- PME
- GE
- ETI

## Critères d'éligibilité

- 20\* < ETP < 250 ETP travaillant sur le site d'exploitation audité
  - \*Si < 20 ETP
    - Rattachement à la CCI : ok prise en charge
    - Rattachement à la CMA (voir [ici](#)) : contacter [matthieu.beguin-billecocq@crma-idf.fr](mailto:matthieu.beguin-billecocq@crma-idf.fr)
- Tous secteurs d'activité
- Exclusion des « entreprises en difficulté »  
Au sens de la réglementation européenne

## Modalités financières

- Tarif 20 à 49 ETP sur site : 2 000€ HT (sur un total de 4 000€ hors subvention)
- Tarif 50 à 250 ETP sur site : 3 000€ HT (sur un total de 6 000€ hors subvention)

## Mise en place

- Dépôt de la demande en ligne :  
<https://diagecoflux.bpifrance.fr/>
- 5 à 8 jours homme de mission
- Documents demandés :
  - RIB
  - Pièce d'identité du représentant légal signataire
  - Dernière liasse fiscale de la société contractuelle

# 2. RECRUTEMENT

# VTE Vert



## Volontariat Territorial en **Entreprise « Vert »**

VTE pour lequel l'entreprise confie au jeune talent des missions en lien direct avec sa **Transition Ecologique et Energétique**



Avantages communs **VTE** (soutien recrutement, attractivité, etc.)

+ **Subvention 8.000€** (sous conditions, rétroactivité 6 mois possible)

+ **Intégration à la communauté du Coq Vert** : networking, formations, mise en visibilité des actions de TEE par Bpifrance

### Critères communs d'éligibilité :

- ✓ PME ou ETI
- ✓ Tous secteurs d'activité
- ✓ Etablissement situé en France
- ✓ Poste à responsabilités en lien avec le top management
- ✓ Tous contrats d'une durée minimum d'un an (alternance, CDI ou CDD)
- ✓ Jeunes diplômés depuis moins de 2 ans ou alternant (sans limite d'âge)

### Règle de cumul :

*L'aide VTE Vert peut se cumuler avec l'aide VTE Territoire d'Industrie (soit une subvention totale allant jusqu'à 12.000€) tant que le montant des aides ne dépasse pas 50% des dépenses engagées*

### + Critères spécifiques d'éligibilité :

- ✓ Missions ayant un **impact concret sur la Transition Ecologique et Energétique de l'entreprise**
- ✓ Les « Talents » doivent impérativement être diplômés ou viser un diplôme ou une certification **à partir du niveau bac+3**

# 3. FINANCEMENT

# Le Prêt Vert

## POURQUOI ?

Le Prêt Vert a pour objectif d'accompagner les PME et ETI engagées dans des projets de transition écologique et énergétique, les offreurs de solutions TEE et les greentechs :

- Optimiser les procédés, ou améliorer la performance (énergie, eau, matière,) afin de mieux maîtriser ou de diminuer les impacts sur l'environnement ;
- Investir dans la mobilité « zéro carbone » des personnes et des marchandises ;
- Innover pour mettre sur le marché des produits ou des services protecteurs de l'environnement ou favorisant la réduction de la consommation d'énergie, la limitation d'émission de gaz à effets de serre (en ce compris la dédieselisation) ;
- Produire des énergies nouvelles.

L'assiette du Prêt est composée par des investissements immatériels, des investissements matériels à faible valeur de gage, l'augmentation du BFR générée par le projet.

## QUOI ?

### Montant :

de 50 000 € à 5 000 000 €. Le montant du prêt est au plus égal au montant des fonds propres et quasi-fonds propres de l'entreprise.

### Durée :

de 2 à 10 ans, avec un différé d'amortissement en capital de 2 ans maximum

### Taux :

fixe préférentiel

### Partenariat financier :

1 pour 1, réalisé depuis moins de 6 mois

### Retenue de garantie :

5%

### Frais de dossier :

0.40% min. du montant du Prêt

### Assurance Emprunteur obligatoire



# Le Prêt Action climat

## POURQUOI ?

Financement de projets de transition écologique et énergétique

## QUI ?

TPE, PME répondant à la définition européenne (conformément à la dernière instruction en vigueur) immatriculées en France et soumises au droit français, localisées en France métropolitaine, ou dans les DOM :

quelle que soit leur forme juridique, à l'exclusion des entreprises individuelles et des auto-entrepreneurs, de plus de 3 ans et en capacité de fournir un bilan couvrant une durée minimum de 24 mois.

Souscription du prêt 100 % en ligne en 15 minutes  
[Prêt Action Climat \(bpifrance.fr\)](https://www.bpifrance.fr)

## QUOI ?

### Montant :

de 10 000 € à 75 000 €. Le montant du prêt est au plus égal au montant des fonds propres et quasi-fonds propres de l'entreprise.

### Durée :

La durée est modulable de 3, à 5 ou 7 ans dont une période de différé d'amortissement du capital à, respectivement, 9 mois, 1 an et 2 ans.

### Taux :

Taux fixe – 150€ TTC frais de dossier – Assurance emprunteur obligatoire

### Partenariat financier :

- . Un justificatif de cofinancement d'offre bancaire d'un montant au moins égal à la moitié du Prêt Action Climat est demandé – d'un montant au moins égal à 0,5 fois le montant du Prêt.
- . Ou alors la présence d'une dette bancaire d'une durée supérieure à 3 ans inscrite dans les derniers comptes sociaux.
- . La durée du financement bancaire associé sera de 3 ans minimum.

### Modalités autres :

Pas de retenue de garantie ni de sureté



Merci pour votre attention !

**bpifrance**

Pour passer à l'action, contactez-nous !

[alicia.sorel@bpifrance.fr](mailto:alicia.sorel@bpifrance.fr) - 07 84 18 83 58

Avec le soutien de

